

Auch, le 16 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil départemental du Gers : 2,3 millions d'euros de crédits votés pour accompagner les projets du territoire

Réunis en assemblée départementale le 16 octobre 2026, les élus du Conseil départemental du Gers ont voté 2,3 millions d'euros de crédits pour soutenir les projets locaux, renforcer les solidarités et préparer le territoire aux défis de demain. Eau potable, santé, accompagnement des aînés, transition énergétique, mobilités, culture et patrimoine : plusieurs décisions concrètes ont été adoptées au service des Gersois.

Sécuriser l'accès à l'eau et anticiper les défis climatiques

Face aux tensions croissantes sur la ressource en eau, l'Assemblée départementale a adopté un vœu demandant à l'État de faire de la sécurisation de l'alimentation en eau potable une priorité absolue. Les élus sollicitent notamment une évolution du cadre réglementaire et le recours à des procédures d'urgence pour faciliter la réalisation d'ouvrages de stockage répondant aux besoins des différents usages.

Cette volonté d'anticipation se retrouve dans les nouvelles orientations stratégiques du projet « **Faire Gers** », destinées à préparer le territoire aux urgences climatiques, sociales et sanitaires, en protégeant ses ressources et en accompagnant les transitions.

Santé et solidarités : protéger les plus fragiles

À l'occasion d'Octobre Rose, le Département réaffirme son engagement en faveur du dépistage du cancer du sein. Le Mammobile, porté par le Département, l'ARS Occitanie et leurs partenaires, a déjà permis à **2 754 femmes** de bénéficier d'un dépistage à proximité de leur domicile.

Les élus ont également voté **470 000 euros d'investissements supplémentaires pour les EHPAD gersois**, afin de mieux adapter les établissements aux épisodes de fortes chaleurs et d'améliorer la protection des résidents.

Transition énergétique et mobilités : préparer l'avenir

Le développement des énergies renouvelables se poursuit avec l'action de la société d'économie mixte EnR32. En 2025, **3,8 millions d'euros ont été mobilisés** pour accompagner des projets photovoltaïques dans le Gers.

Sur le volet des mobilités, le chantier de mise à 2x2 voies entre Gimont et L'Isle-Jourdain se poursuit. L'ouverture de cette infrastructure est prévue début 2027, avec des enjeux importants pour les déplacements et l'attractivité du territoire.

Collèges : préserver la qualité des repas et soutenir les producteurs

Pour faire face à la hausse de 35 % en trois ans du prix des viandes biologiques, le Département a voté une aide financière destinée aux collèges. Cette mesure vise à maintenir la présence de ces produits dans les assiettes des élèves tout en soutenant les producteurs locaux.

Culture et patrimoine : maintenir un soutien fort

En 2026, le Département a consacré **2,18 millions d'euros à la culture et au patrimoine**. Il poursuit ainsi son accompagnement des acteurs culturels et des initiatives qui contribuent à la vitalité des territoires et à l'accès de tous à la culture.

À Condom, une aide exceptionnelle de **40 000 euros** a par ailleurs été votée pour financer les travaux conservatoires d'urgence du cloître, à la suite de l'incendie. Cette intervention complète la mobilisation de la Médiathèque départementale.

Laïcité et sport : faire vivre les valeurs républicaines

L'Assemblée départementale a adopté un nouveau dispositif permettant aux communes volontaires de planter un arbre de la laïcité. Cette initiative entend donner une traduction concrète à ce principe fondamental de la République et contribuer à le faire vivre dans les territoires.

Les élus ont également approuvé un protocole départemental de coopération pour prévenir les incivilités et les comportements déviants dans le sport. Il vise à renforcer la sécurité de l'ensemble des personnes impliquées dans les activités sportives : pratiquants, encadrants, officiels, bénévoles, spectateurs et accompagnants.

À travers ces décisions, le Conseil départemental poursuit son action sur les enjeux essentiels du quotidien : préserver les ressources, protéger les habitants, soutenir les communes et préparer les transitions. Une ambition qui s'inscrit dans la démarche « Faire Gers », au service d'un territoire habitable, solidaire et tourné vers l'avenir.

Le Mot du Président du Département

« Notre responsabilité, c'est de préparer le Gers aux défis qui viennent sans jamais perdre de vue les besoins d'aujourd'hui. Sécuriser l'accès à l'eau, protéger nos aînés, soutenir nos producteurs, investir dans les mobilités et faire vivre la culture : derrière chaque décision, il y a des enjeux très concrets pour les habitants. Avec « Faire Gers », nous portons une ambition claire : anticiper plutôt que subir, agir plutôt que renoncer, et accompagner toutes les communes dans les transitions à venir. C'est le sens de notre engagement départemental : construire, avec les Gersois, un territoire qui protège ses ressources, prend soin de ses habitants et prépare durablement son avenir. » - **Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers**